

Bulletin de souscription

Offre chaudières biomasse / FROLING

Exemplaire client

ÉS Énergies Strasbourg encourage l'installation de produits performants permettant de réaliser des économies d'énergie. En souscrivant à l'offre chaudière biomasse d'ÉS en partenariat avec FROLING, vous avez la garantie d'une installation de qualité.

LE CLIENT

Nom : _____ Prénom : _____
 Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 E-mail : _____ @ _____

Coordonnées bancaires :
 et joindre un relevé d'identité bancaire

Désignation du compte à créditer :

Code établissement	Code guichet	N° de compte	Clé RIB

LIEU DE RÉALISATION DES TRAVAUX

Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____

Type de logement : Maison Appartement Mois et année de construction : _____

Surface habitable : _____

Zone : H1 H2 H3

Le client est : Propriétaire Locataire

Énergie principale de chauffage : Électricité Combustible

Aide ÉS unique et forfaitaire (TTC)
 Fonction de la zone climatique du lieu de réalisation des travaux

430 €

350 €

260 €

Offre valable pour tout bulletin de souscription
 reçu par ÉS Énergies Strasbourg avant le 31/12/2012

Je soussigné, client, déclare avoir pris la décision de faire installer à mes frais une chaudière biomasse individuelle (ci-après l'« Appareil »). Dans ce cadre, je peux bénéficier de l'opération d'économies d'énergie correspondant à une aide financière d'ÉS mentionnée ci-dessus et fonction de la zone climatique du lieu de réalisation des travaux.

Je reconnais être informé que, pour pouvoir bénéficier de l'incitation financière précitée, toutes les conditions cumulatives suivantes doivent être remplies au préalable :

- > L'Appareil doit être installé dans une maison individuelle achevée depuis plus de 2 ans à la date d'installation de la chaudière biomasse
- > L'Appareil doit être installé par un professionnel (ci-après l'Installateur) qui s'assurera que le rendement énergétique de l'Appareil, mesuré à partir des normes NF EN 303.5 ou EN 12809, doit être supérieur ou égal à :
 - > 85 % si le chargement du combustible est automatique ;
 - > 80 % si le chargement du combustible est manuel
- > et ÉS doit avoir reçu dans un délai maximum de 3 mois à compter de la date de fin des travaux relatifs à l'Appareil, tous les documents suivants : le présent bulletin de souscription, l'attestation de fin de travaux signée par le client et l'Installateur, la facture relative à la chaudière biomasse et un relevé d'identité bancaire.

L'aide financière d'ÉS précitée n'est pas cumulable avec les autres offres ou partenariats d'ÉS.

Signature du client, précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à _____, le _____

(date de signature du devis)

